



**Monsieur Bruno PRIOU**

12, rue Verderel

29250 SAINT POL DE LEON

SJ/JS Réf. CCA n°129

Choisy le Roi, le 12 janvier 2011

Bonjour Monsieur PRIOU,

Je me permets de réagir sur les deux courriels envoyés à la CCA (le 1<sup>er</sup> par le club de Quimper, le 2<sup>ème</sup> par vous). Sans vouloir polémiquer, il me semble qu'en cette période difficile, tous les acteurs du volley-ball doivent montrer l'exemple quant au redressement de notre fédération. Une très large majorité de notre corporation le comprend, et je les en remercie. Vous réclamez votre dû et c'est tout à fait normal, mais notre Président avait promis un remboursement avant la fin de l'année.

Manque de chance pour tous les arbitres, le remboursement n'est intervenu que le 4 janvier 2011 (bien que l'ordre de virement ait été passé le 30 décembre 2010, information vérifiée par moi-même). Je peux comprendre une certaine lassitude à toujours réclamer nos remboursements, mais avant de prendre une décision aussi lourde de conséquence soit-elle, pourquoi ne pas avoir demandé à la CCA une estimation de la mise au paiement des frais de remboursements.

Par contre, ce que je n'admets pas c'est le travail supplémentaire que vous donnez aux commissaires de la CCA pour dans un 1<sup>er</sup> temps vous remplacer, puis sur un coup de tête d'annoncer que vous revenez sur votre décision (Devons nous prendre cette réaction comme une farce ?). Des membres de la CCA travaillent sans être indemnisés, juste pour que vous puissiez assouvir votre passion. Je ne peux que déplorer une attitude si pointilleuse, **peu conforme avec ce que l'on peut attendre d'un arbitre fédéral** et ce manque de respect vis-à-vis de la CCA.

Vous dites également que la FFVB n'a pas tenue ses promesses (oui c'est vrai à quelques jours près), je prends note que vous en avez fait de même avec votre « faux-départ »....Je ne doute pas que votre réaction ait été impulsive et peut être mal conseillée, quoiqu'il en soit nous vous maintenons vos désignations de N1-DEF pour la phase retour.

Cordialement,

Le Président de la CCA

Stéphane JUAN

17, rue Georges Clemenceau – 94607 Choisy le Roi Cedex

Tél. : + 33 (0)1 58 42 22 22

Fax : + 33 (0)1 58 42 22 32

Internet : <http://www.volley.asso.fr>